

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL

Séance du Mercredi 30 Novembre 2022

Objet : Convention de groupement de commande électricité Syane

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 Novembre à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à
Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE
Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY,
Jeanne VAUTHAY

Etaient excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTX,
Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/11/2022

Présents : 7

Date d'affichage : 24/11/2022

Votants : 7

Votes pour : 7

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Dans le cadre du renouvellement du marché de commande groupé d'électricité piloté
par le Syane, Monsieur le Président explique aux membres du Conseil Syndical la
nécessité de mettre en place une convention de groupement de commande.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise Monsieur le
Président à signer la convention de groupement de commandes pour l'achat
d'électricité et de services associés proposée par le Syane.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

